

pour sa délivrance, qui étoit (le vœu) de fonder une chapelle de 300 livres de rente annuelle, dans l'église des PP. Cordeliers de ceste ville de Tarascon. Il donna ordre pour ceste fondation, voulant s'acquitter de son vœu; puisque Dieu, disoit-il, le délivroit non-seulement d'une prison de pierre, mais encore de la prison de son corps; demanda de l'encre et du papier, et escrivit judicieusement ceste belle inscription, qu'il voulut estre mise en ceste chapelle :

CHRISTO LIBERATORI
VOTUM IN CARCERE PRO LIBERTATE
CONCEPTUM.

FRAN. AUGUST. THUANUS
E CARCERE VITÆ JAM JAM
LIBERANDUS MERITO SOLVIT.

XII SEPTEMB. M. D. C. XLII.
CONFITEBOR TIBI, DOMINE, QUONIAM
EXAUDISTI ME ET FACTUS ES MIHI
IN SALUTEM.

« Cette inscription fera admirer la présence et la netteté de son esprit, et fera advouer à ceux qui la considèreront que l'appréhension de la mort n'avoit pas eu le pouvoir de luy causer aucun trouble. Il pria M. Thomé de faire compliment de sa part à M. le Cardinal de Lyon (1), et lui témoigna que s'il eust plû à Dieu de le

(1) Qui étoit alors, comme on sait, Alphonse-Louis Duplessis de Richelieu, frère d'Armand, cardinal-ministre.